

COMPTE ADMINISTRATIF

- 2024 -

La commune Les Magnils-Reigniers est située à une vingtaine de kilomètres à l'est du littoral Atlantique dans la grande plaine de la Vendée, au sud du bocage vendéen et en bordure du marais poitevin. Elle se situe en limite de Luçon.

En 2023, la commune compte 1 494 habitants (source INSEE). Elle est composée de 2 polarités : Les Magnils-Reigniers et Beugné l'Abbé.

Les budgets de la commune restent déposés à la mairie, où ils sont mis sur place à la disposition du public dans les quinze jours qui suivent leur adoption ou éventuellement leur notification après règlement par le représentant de l'Etat dans le département.

Le public est avisé de la mise à disposition de ces documents par tout moyen de publicité au choix du maire.

Les budgets de la commune des Magnils-Reigniers sont votés au chapitre selon la nomenclature M57 depuis le 1^{er} Janvier 2024.

Section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2024 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
1 039 215.91 €	1 225 725.94 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2024 s'élève à 186 510.03 €.

Les dépenses ont augmenté plus fortement que les recettes de fonctionnement mais le résultat de l'exercice reste confortable. En effet, les dépenses réelles restent maîtrisées à 912 531.29. Des opérations d'ordre comptables pour 126 684.62 € correspondant aux dotations d'amortissements et à la cession de l'ancien restaurant scolaire sont à noter cette année.

La commune affecte ce résultat en section d'investissement pour privilégier le financement de ses projets et maintenir son dynamisme.

La commune n'a pas de report de déficit de fonctionnement à apurer.

Dépenses de fonctionnement :

Réalisé 2023	Réalisé 2024
918 756.41 €	1 039 215.91 €

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 039 215.91 € en 2024, soit une baisse de 13 % par rapport au réalisé 2023.

Les principaux postes de dépenses sont :

- L'ouverture de la classe supplémentaire a induit de forte augmentation de charge concernant les services scolaires et périscolaires tels que la restauration scolaire.
- Les dépenses liées à l'énergie restent stables mais haute malgré un plan de sobriété,
- Suite à plusieurs arrêt maladie, les charges de personnel ont augmentés pour assurer les remplacements nécessaires au bon fonctionnement des services.
- Des recrutements supplémentaires avec un accroissement d'activité au niveau scolaire et services techniques.
- Impact des écritures d'ordre comptables pour 126 684.62€.

Recettes de fonctionnement :

Réalisé 2023	Réalisé 2024
1 174 399.14 €	1 225 725.94 €

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 225 725.94 € en 2024, soit une hausse de +2.7 % par rapport au réalisé 2023.

Section d'investissement

Les réalisations de l'exercice 2024 sont les suivantes :

Dépenses	Recettes
846 658.20 €	559 677.34 €

Dépenses d'investissement :

Réalisé 2023	Réalisé 2024
322 470.73 €	846 658.20 €

Le total des dépenses d'investissement s'élève à 846 658.20 € en 2024, soit une hausse de 262.55% par rapport au réalisé 2023. Plusieurs projets se sont clôturés (Réfection de la rue du Moulin, aménagement des espaces publics autour du commerce) et d'autres ont débutés (Réhabilitation de l'annexe de l'école élémentaire et renaturation de la rue des Sables).

Le taux de réalisation des dépenses d'équipements par rapport aux prévisions budgétaires 2024 s'élèvent à 48.74%.

Chapitre	Réalisé
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0€
041 - Opérations patrimoniales	32 112.00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	69 074.99 €
20 - Immobilisations incorporelles	11 532.00€
204 – Subventions d'équipement versées	2 000.00 €
21 - Immobilisations corporelles	166 968.12 €
23 - Immobilisations en cours	544 818.70 €

Chapitre 040 et 041 :

Ce chapitre correspond à des opérations d'ordres : Au chap 041 il s'agit d'écritures d'intégration d'études suivi de travaux.

Chapitre 16 :

Le remboursement du capital de la dette s'élève à 69 074.99 € pour 2024. Depuis 2014, les efforts entrepris ont permis de diminuer l'encours de la dette. La commune n'a contracté aucun emprunt toxique. La capacité de désendettement est préservée et sécurisée.

Chapitre 20 :

Ce chapitre correspond essentiellement aux études préalables aux travaux et à l'accompagnement de la collectivité sur le suivi des travaux et des marchés publics. - Aucune écriture n'a été enregistrées cette année.

Chapitre 204 :

Ce chapitre s'élève à 2 000.00 € et correspond à l'action de l'aide à la pierre dans le lotissement communal Les Marronniers.

Chapitre 21 :

Ce chapitre comprend les acquisitions et les travaux réalisés dans l'année ainsi que les acquisitions d'équipements.

Chapitre 23 :

Les travaux portent sur la réfection de la rue du moulin, des abords du commerce.

Les principaux projets ou acquisitions réalisés en 2024 sont :

OBJETS CONCERNES	MONTANTS
Acquisition maison 37 rue des sables	127 414 €
Travaux sur bâtiments publics	15 790 €
Remplacement éclairage mairie	1 358 €
Création d'un Ossuaire au cimetière communal	5 837 €
Acquisition de matériel ateliers communaux	9 140 €
Acquisition informatique, mobilier, aménagement divers aux écoles	6 202 €
Aménagement de la rue du Moulin (achevé)	40 275 €
Espaces publics autour du commerce (achevé)	78 973 €
Réhabilitation de l'école élémentaire (en cours)	285 420 €
Renaturation de la rue des Sables (en cours)	114 293 €

Recettes d'investissement :

Réalisé 2023	Réalisé 2024
478 990.33 €	559 677.34 €

Le total des recettes d'investissement s'élève à 559 677.34 € pour 2024 soit une Hausse de 16.84 % par rapport au réalisé 2023.

La section d'investissement est financée par l'excédent de fonctionnement, les dotations aux amortissements, le remboursement de la TVA (73 966.13 €), la taxe d'aménagement (10 484.89 €), les subventions (272 968.07 €).

Trésorerie :

La commune contractualise chaque année une ligne de trésorerie d'un montant de 100 000.00 €. Cette dernière n'a pas été utilisée en 2024.

Les ratios de 2024 :

MARGES ET CAPACITÉ D'ÉQUIPEMENT		2024
Recettes d'exploitation (RRF)		1 225 725.94 €
Dépenses d'exploitation (DRF)		912 531.29 €
EPARGNE DE GESTION (Marge Brute d'Exploitation)		313 194.65 €
1641	Remboursement du capital	69 074.99 €
MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT		244 119.66 €
Recettes d'investissement intégrables (FCTVA + Taxe am.) = Épargne		84 451.02 €
ÉPARGNE NETTE DISPONIBLE		328 570.68 €

SUIVI DE L'ENDETTEMENT	2024
Capital restant dû au 01/01 de l'année N	643 987.05 €
Capital restant dû au 31/12 de l'année N	574 981.54 €
CAPACITE DE DESENDETTEMENT (EN ANNEES)	
En cours total des dettes bancaires et assimilées au 31/12 de l'année N / Epargne brute	1.84
DUREE RESIDUELLE MOYENNE (EN ANNEES)	
En cours total des dettes bancaires et assimilées au 01/01 de l'année N / Remboursement en capital de l'année N	9.32

RATIOS	2024
MARGE D'AUTOFINANCEMENT COURANT (CAC) <i>Ne doit pas dépasser 1 sur 2 années consécutives</i>	0.80
<i>(Charges réelles de fonctionnement + remboursement en capital de la dette) / Produits réels de fonctionnement</i>	
RIGIDITÉ DES CHARGES STRUCTURELLES <i>Ne doit pas être égal ou supérieur à 55%</i>	0.42
<i>[(Charges de personnel – atténuation de charges) + contingent et participation – art.655 + charges d'intérêts] / Produits réels de fonctionnement</i>	

La bonne maîtrise des finances communales a permis sur l'année 2024 de poursuivre la politique d'investissement. Les ratios restent favorables et vont permettre de finaliser les investissements en cours de la collectivité.

Le Maire,

Nicolas VANNIER.

